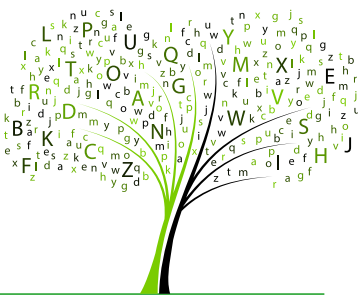


Illettrisme : de quoi parle-t'on ?



Définition de l'illettrisme :

Il qualifie la situation de personnes de plus de 16 ans qui, bien qu'ayant été scolarisées, ne parviennent pas à lire et comprendre un texte portant sur des situations de leur vie quotidienne, et/ou ne parviennent pas à écrire pour transmettre des informations simples.

Selon vous :

► Une personne en situation d'illettrisme est une personne

- Qui n'a jamais été scolarisée
- Qui vient d'arriver en France et qui doit apprendre le français
- Qui a été scolarisée mais qui n'a pas acquis la maîtrise suffisante de la lecture de l'écriture et du calcul

► Peut-on travailler en ne sachant ni lire ni écrire ?

- OUI
- NON

► L'illettrisme ne concerne que les personnes de plus de 18 ans

- OUI
- NON

► Il y a plus de personnes en situation d'illettrisme dans les zones urbaines que dans les zones rurales

- OUI
- NON

► La majorité des personnes en situation d'illettrisme sont d'origine étrangère ?

- OUI
- NON

► Une personne ne sachant ni lire ni écrire peut-elle :

- Se rendre seule dans un lieu inconnu
- Raconter une histoire à son enfant
- Adapter une recette de cuisine

► Un employeur peut-il licencier une personne pour ce motif ?

- Oui
- non

Repérer l'illettrisme

L'illettrisme est une situation difficile et douloureuse à vivre pour les personnes concernées qui mettent alors face à l'écrit des stratégies d'évitement pour pouvoir se débrouiller seules mais aussi par peur du jugement des autres.

Signes pour repérer les personnes

1. Oubli des lunettes pour ne pas avoir à écrire ou lire
2. Hésitation à prendre un stylo au moment de signer
3. Signature malhabile
4. Réponses toujours par oui ou non aux questions qui sont posées
5. Non respect de l'heure du rendez-vous
6. Mauvais repérage de la gauche et de la droite
7. Difficultés à lire un horaire de bus et tous les tableaux à double entrée
8. Accompagnement d'un tiers qui répond aux questions ou écrit à sa place
9. Refus de se rendre dans un endroit non familier
10. Résistance ou refus répété d'entrer en formation

Peut-on apprendre à tout âge ?

Oui mais

- avec des formations adaptées,
- quelquefois avec une aide individuelle au départ,
- avec une formation basée sur les compétences déjà acquises.

Qui contacter ?

Pour tout renseignement, bilan de compétences de base, formation :

CRiA 41

18 Rue Roland-Dorgelès
41000 Blois
Tél. 02 54 43 40 84



Information, Accompagnement, développement Compétences de Base

